

1. *Débitrice*: **Alain Rochat Sàrl**, En Coulaye 1,
1029 Villars-Ste-Croix
2. *Sursis concordataire prolongé jusqu'au*: 07.05.2008
3. *Remarques*: Par décision du 29 mai 2007, communiquée le 11 juin 2007, la présidente du Tribunal d'arrondissement de La Côte a prolongé jusqu'au 7 mai 2008 la durée du sursis concordataire accordé à Alain Rochat Sàrl représentée par M. Christophe Savoy, agent d'affaires breveté à Lausanne.

Tribunal d'arrondissement de la Côte
1260 Nyon

(03978854)